LES VERT·E·S
MOUVEMENT ÉCOLOGISTE VAUDOIS

Rapport d'activité des Vert·e·s vaudois·es

Exercice juin 2021 – mai 2022

Table des Matières

1. Rapport du Bureau……p.3
2. Rapport du groupe des Vert·e·s au Grand Conseil……p.5
3. Rapport de la conseillère d'Etat……..p.7
4. Rapport des conseillères nationales, du conseiller national et de la conseillère aux Etats ……p.13

Rapport d'activité du Bureau pour l'année 2021-2022

L'année écoulée a été riches en événements pour notre Mouvement, qui a pu continuer à œuvrer pour une société plus équitable et respectueuse de l'environnement.

Les élections communales derrière nous, il s'est agi de donner aux nouvelles et nouveaux élu-e-s des outils pour accomplir au mieux leurs nouvelles tâches. Une formation pour les conseillères communales et les conseillers communaux a ainsi été organisée, avec l'aide de Carmen Tanner et de Raphaël Mahaim, à Yverdon tout début juillet, et une rencontre des Municipales et Municipaux a eu lieu quelques jours plus tard à Lausanne.

L'automne et l'hiver ont été marqués par la préparation des élections cantonales 2022, qui ont vu les Vert·e·s progresser au Grand Conseil, avec un gain de 4 sièges, et devenir la 3ème force politique du canton, après le PLR et le PS, mais avant l'UDC.

Préparation et adoption d'un programme de campagne, choix des thèmes à mettre en avant, du visuel et de la photographe, soutien aux sections dans la préparation de leurs listes, coordination des actions sur le terrain… Le travail a été intense, et notre secrétariat a été au four et au moulin pendant plusieurs mois, avec une jolie réussite à la clef.

Concernant l'élection au Conseil d'Etat, le Bureau a longuement discuté de la meilleure stratégie à suivre, notamment pour ce qui est du nombre de candidat-e-s. L'AG du samedi 20 novembre a permis d'entériner la candidature de Vassilis Venizelos, qui a été brillamment élu le 10 avril 2022, permettant aux Vert.e.s de rester représenté.e.s au Conseil d'Etat, où ils siègent depuis 1994.

Le Bureau a, dès le printemps 2021, planché sur un projet d'initiative populaire cantonale pour « Sauver le Mormont ». De nombreuses discussions ont eu lieu avec les partenaires politiques et associatifs, qui ont permis d'aboutir à un texte d'initiative soutenu par une large coalition, et dépassant la question de la seule sauvegarde du Mormont, pour intégrer plus généralement la nécessaire réduction de notre dépendance au ciment et la reconversion des emplois issus de ce domaine d'activité. L'initiative a été lancée en janvier 2022, et a permis aux militantes et militants d'entrer en contact avec la population pendant la campagne pour les élections cantonales.

Du côté des campagnes de votations, c'est avant tout celles relatives à l'interdiction des pesticides de synthèse et à la Loi sur le CO_2 qui nous ont occupé-e-s, mais nous avons systématiquement proposé à nos membres de financer l'envoi de tous-ménages dans les boîtes aux lettres des communes de leur choix.

Un règlement sur les rétrocessions des élu-e-s, visant à codifier et clarifier différents points en lien avec ces revenus indispensables à la bonne marche de notre Mouvement, a été élaboré par le Bureau, puis présenté à une Assemblée générale qui l'a adopté suite à un paisible débat.

Notre Mouvement a fait face ces dernières années à la seule croissance qui le réjouisse vraiment : celle du nombre de ses membres et électrices et électeurs. Cette croissance doit être gérée et accompagnée, et constitue probablement le principal défi auquel nous devions répondre. Le Bureau a ainsi entamé les premières démarches en ce sens, que ce soit en matière de soutien aux sections, renforcement du secrétariat pour les années à venir ou professionnalisation de certaines tâches. Il s'agit là d'un chantier qui risque de nous occuper encore fortement ces prochains mois et années.

Le Bureau, en charge de la communication du Mouvement, a rédigé plusieurs communiqués de presse, notamment en coordination avec le groupe des député-e-s au Grand conseil, afin de rendre publiques les prises de position des Vert·e·s et leurs actions. On peut citer, à titre

d'exemple, la demande du boycott par les autorités lausannoises et cantonales des JO de Pékin, l'annonce de la publication d'un guide pour accompagner les élu-e-s communaux/ales dans une révision des plans généraux d'affectation respectueux de l'environnement, ou encore des commentaires suite à la publication du budget ou des comptes cantonaux.

Des réponses à plusieurs consultations fédérales et cantonales ont été rédigées en collaboration avec des groupes de travail. On peut ainsi citer celle sur l'avant-projet de loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, ou encore celle sur l'enseignement spécialisé.

Au total le Bureau aura siégé 23 fois, dont 2 fois de manière élargie (avec notre conseillère d'Etat), organisé 3 comités et 3 AG extraordinaires. Il a aussi participé, par l'intermédiaire de ses deux délégué-e-s, au Comité des Vert·e·s suisses.

Rien de ce qui est évoqué ci-dessus n'aurait été possible sans l'inestimable travail de France Manghardt et d'Anne Caldelari, nos deux collaboratrices, qui forment notre secrétariat. Nous les remercions de tout cœur de leur efficacité et de leur engagement ! Un grand merci également à Jean-Marc Sandoz et à Géraldine Dubuis, qui ont grandement participé à la campagne pour le Conseil d'Etat.

Pour le Bureau

Alberto Mocchi,
Président

Rapport d'activité du groupe parlementaire des Vert·e·s 2021-2022

Contexte politique électoral

L'année politique écoulée a été marquée par les élections cantonales. Leur préparation et leur déroulement ont évidemment également beaucoup influencé le Grand Conseil et ses travaux. Tout d'abord, parce que la fin de législature implique beaucoup de dossiers à clore, mais aussi parce que le ton s'est durci. Les blocs se sont fait face, avec beaucoup de votes gagnés ou perdus à quelques voix.

Chantiers législatifs terminés

La dernière année de la législature a été marquée par l'adoption de plusieurs projets de lois importants.

Loi sur l'exercice des droits politiques

La nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques a été adoptée, avec des avancements importants, notamment sur la transparence du financement des campagnes. Même si la solution retenue est minimaliste et si nous avons demandé, sans les obtenir, plusieurs améliorations du projet, cette révision totale était nécessaire et le résultat est plutôt satisfaisant.

Nous avons notamment tenté de demander la publication des budgets de campagne et pas des seuls comptes, afin d'avoir une transparence pendant la campagne électorale concernée et pas seulement après coup. Nous avons aussi voulu introduire une limitation des mandats dans la loi, ce qui n'a pas fonctionné.

Loi sur la préservation du patrimoine culturel immobilier

Derrière ce nom pompeux se cache une révision totale de l'actuelle loi sur le patrimoine, les monuments et les sites ainsi que sa scission en deux lois. Le premier volet, sur le patrimoine bâti, a été au centre d'intenses travaux de commission ainsi qu'au plénum du Grand Conseil. La nouvelle loi est une modernisation qui amène quelques nouveautés intéressantes mais n'est pas une révolution. Au contraire, le système n'est pas fondamentalement changé. Toutefois, en commission et en plénum les Vert·e·s ont obtenus des améliorations notables notamment sur la répartition des frais de fouilles ou sur le droit de recours des associations de protection du patrimoine.

Instauration du Conseil de la magistrature

Enfin, un des derniers gros objets parlementaires qui a occupé le Grand Conseil est l'instauration d'un Conseil de la magistrature. La surveillance de la justice est un sujet important et qui échappe, pour une fois, aux clivages partisans classiques. L'instauration d'un nouvel organe qui puisse avoir les compétences et la latitude d'effectuer une surveillance concrète et complète. Le projet de loi répond par ailleurs à un dépôt, à l'époque, de Raphaël Mahaim. Une votation populaire devra être organisée puisque la Constitution doit être modifiée.

Objets déposés

Le groupe n'a pas chômé durant cette année et a notamment déposé des textes sur les objets suivants :

Pour une agriculture vaudoise moins dépendante du soja ukrainien et du gaz russe

Pour une juste reconnaissance des maisons de naissance extrahospitalières dans le canton

Vers un "nouveau consensus durable" entre le Canton et les communes

Pour renforcer l'aide psychologique d'urgence immédiate et sur site du canton de Vaud

Un plan de mobilité pour petits animaux

Initiative constitutionnelle sur l'accès du public aux rives des lacs vaudois

Pour que l'Etat soit exemplaire : disparition des chauffages à mazout dans les bâtiments de la CPEV

Vous pouvez trouver toutes les interventions parlementaires ici : https://vert-e-s-vd.ch/blog/category/interventions-parlementaires

Nous avons perdu un certain nombre de votes importants, comme par exemple le crédit demandé par le Conseil d'Etat afin de mettre en œuvre les mesures du Plan climat dans le Département de la formation, qui a été refusé à 2 voix. Mais nous avons également réussi à faire passer certains textes Vert·e·s, comme par exemple :

Redonnons vie à nos terres enterrées sous le bitume: Pour un plan de désimperméabilisation des sols

N'en jetez plus, il y en a assez !!!

Les pirates sont informatisés et ne se limitent plus au Léman : agissons à tous les échelons face aux cyberattaques

Pour renforcer la protection des narcisses dans nos prairies

Laisse béton

Mutations dans le groupe

Enfin, plusieurs départs et arrivées sont à noter lors de cette année politique. Tout d'abord Yves Ferrari a quitté le Grand Conseil, après y avoir siégé presque 20 ans, pour se consacrer à de nouveaux défis professionnels. C'est Claude Nicole Grin qui l'a remplacé au sein du groupe. Raphaël Mahaim a quitté le groupe au mois de décembre 2021, en vue de son accession, à ce moment-là future, au Conseil national. Olivier Mayor a également quitté le Grand Conseil au même moment, tous les deux ayant siégés presque trois législatures. Ils ont été remplacés par Yannick Maury et Pierre Wahlen, qui sont arrivé au moment critique de l'examen du budget.

Rebecca Joly
Présidente de groupe des député-e-s
Vert·e·s

Rapport d'activité 2021-2022 de la conseillère d'État

Mots introductifs

A quelques semaines de quitter le collège gouvernemental, j'aimerais ouvrir ce traditionnel rapport annuel par des considérations plus personnelles.

J'ai eu un immense bonheur à servir l'Etat et la population et ai ressenti comme un privilège de pouvoir influencer l'action publique dans le sens des valeurs défendues par les Vert·e·s. Bien entendu, rejoindre un exécutif est une véritable mise à l'épreuve de ses convictions.

Mais je suis fière de ce que j'ai pu accomplir à la tête de mes différents départements. J'ai toujours eu à cœur d'agir avec un haut sens des responsabilités, soit faire face aux problèmes et trouver des solutions. Mes valeurs et principes ont tissé le fil rouge de mon action gouvernementale : agir pour le bien public et le bien-être de la population, dans toutes ses composantes ; respect des institutions et des engagements pris ; collégialité. J'ai toujours essayé de maintenir le cap, dans un contexte parfois de tensions politiques fortes. Bref, vous l'aurez compris, il faut de la ténacité pour transformer ses idées en actions.

Pendant ces 10 ans et quelques mois durant lesquels j'ai exercé la fonction de conseillère d'Etat, j'ai aussi été amenée à gérer de nombreuses crises et évènements sortant de l'ordinaire. Certains ponctuels, brutaux, d'autres plus incertains, s'étalant sur plusieurs mois. La gestion de crise fait partie de mon cahier des charges. Cependant, au cours de ces 18 derniers mois, j'ai été marquée par l'accumulation de crises successives, et pour lesquelles mon Département a été fortement sollicité : la gestion de la pandémie de COVID-19, la première ZAD de Suisse, les inondations record de l'été 2021, la découverte de terres polluées à la dioxine sur une partie du territoire lausannois, la réorganisation de la Fondation Urgences Santé avec ma collègue Rebecca Ruiz, puis la guerre qui frappe à nouveau aux portes de l'Europe, avec l'invasion russe en Ukraine accompagnée de son lot de conséquences pour notre canton et la Suisse.

Il faut savoir entendre ce que ces évènements exceptionnels nous disent. Ils démontrent premièrement, et encore une fois, l'importance pour le Canton de disposer d'un organe de gestion de crise, l'Etat major cantonal de conduite (EMCC). Mais ces crises illustrent aussi la fragilité et le peu de résilience de nos sociétés, face à l'augmentation des prix de l'énergie fossile, à notre dépendance aux produits phyto et aux importations agricoles pour assurer nos besoins alimentaires, face à la vulnérabilité de nos territoires au dérèglement climatique.

Dans ces situations extraordinaires, l'Etat assume un rôle central car il est appelé à trouver des solutions, souvent dans l'urgence, pour protéger la population, son cadre de vie. Mais l'action de l'Etat doit également être de prévoir, d'anticiper, de porter une vision. Cette gestion de l'urgence cohabite en effet sans cesse avec des décisions au long cours, qui déploieront leurs effets dans 2, 5, voire 10 ans. Et cette musique à deux temps a rythmé mes journées, et un certain nombre de mes nuits, pendant ces 10 ans et demi passés au sein du Conseil d'Etat. Le retour du loup dans le Jura en est un bon exemple. Deux nouvelles meutes se sont durablement installées sur notre territoire. C'est une bonne nouvelle en termes de biodiversité. Cependant cette situation met aussi sous pression l'agriculture de montagne et la pérennité des activités pastorales. La décision de réguler la meute du Marchairuz s'est imposée, rapidement. De l'autre côté, nous avons travaillé, avec mes services, sur le moyen terme et venons de présenter une série de mesures à destination des éleveurs pour les encourager à mieux protéger leurs troupeaux. Le temps court, et le temps long.

Pour clore ce préambule, je souhaite encore revenir sur un principe qui m'est cher : « là où il y a la volonté, il y a un chemin ». Je ne suis ni optimiste, ni pessimiste mais déterminée.

Le dérèglement climatique est un fait. Il impacte profondément nos territoires, nos sociétés humaines. Mais pas de fatalisme pour autant, car les recettes pour relever ce défi sont connues, réalistes, pragmatiques. La solution passe notamment par davantage de sobriété, d'efficience, accompagnée d'une décarbonation, relocalisation de nos moyens de production d'énergie. Depuis que j'ai repris la DGE, début 2020, un certain nombre de grands projets énergétiques ont pu voir le jour : parc éolien de Sainte-Croix, géothermie profonde à Lavey, accélération de la réalisation d'un barrage hydroélectrique sur le Rhône. J'ai aussi eu à cœur de relancer le dialogue entre les différentes parties prenantes actives sur le dossier de l'éolien. Nous avons en outre augmenté la taxe sur l'électricité pour renforcer le Programme Bâtiment et le Conseil d'Etat a alloué, lors du bouclement des comptes 2021, 200 millions à la transition énergétique, en réponse à l'initiative de notre futur conseiller d'Etat, Vassilis Venizelos. Enfin, deux tiers des quelque 100 mesures du Plan Climat de 1ère génération sont en cours de réalisation, et les jalons de la 2ème génération en train d'être posés.

La transition énergétique est en marche, les bases du Plan Climat vaudois solides.

Au prochain Conseil d'Etat de continuer sur cette lancée et d'être encore plus ambitieux pour répondre à ces enjeux majeurs. Il s'agira de la dernière législature entière qui aura les cartes en main pour atteindre les objectifs que s'est fixés le Conseil d'Etat, soit de réduire de moitié au moins les émissions territoriales de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990. Dans sept ans et demi !

Activités 2021-2022 du Département de l'environnement et de la sécurité

Environnement, énergie, biodiversité

En matière de transition énergétique, en octobre 2021, après 20 ans de procédures, le chantier du premier parc éolien du canton a pu démarrer à Sainte-Croix et la première foreuse de géothermie profonde est entrée en action à Lavey-les-Bains. La Direction générale de l'environnement s'est aussi attelée à une révision en profondeur de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), qui devrait permettre une accélération de la rénovation des bâtiments et du déploiement du photovoltaïque, ainsi que la décarbonation des moyens de production de chaleur. Enfin, j'ai eu à cœur de donner une nouvelle dynamique à l'éolien, notamment en renforçant le dialogue entre les différentes parties prenantes actives sur ce dossier.

La protection de l'environnement et de la biodiversité a également occupé une grande place en 2021 : en juillet, après des mois de travail, le projet de loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPnp) a été mis en consultation. Globalement bien accueilli, il doit encore être adopté par le Grand Conseil, de même qu'un crédit-cadre de 4,8 millions visant à mieux protéger les 522 biotopes vaudois d'importance nationale (marais, zones alluviales, prairies sèches).

Du côté de l'eau, en juillet 2021, un rapport présenté par la DGE conclut que les mesures prises en matière de traitement des micropolluants ont des impacts positifs sur la qualité de l'eau des rivières vaudoises. Et les projets de renaturation des cours d'eau vont bon train, tels que ceux entrepris sur la Venoge ou encore avec la préparation des premières étapes du grand chantier de Rhône 3. Le département a aussi œuvré, avec la DGE, à la gestion de la découverte de dioxine sur une partie du territoire lausannois.

Le DES s'est également beaucoup investi dans le dossier du loup et de sa cohabitation avec l'être humain et les activités pastorales.

Le Conseil d'Etat a en outre adopté une nouvelle politique forestière « PolFor 2040 », fruit d'une démarche participative menée avec les nombreux acteurs qui font vivre et vivent de la forêt. Ce document cadre contribuera à façonner les forêts vaudoises du futur, pour des forêts vivantes, résilientes, pédagogiques, havres de biodiversité, sources d'emploi et de ressources. Soulignons qu'un prospectus didactique vient déjà d'être publié afin de rappeler les règles et usages pour la pratique, croissante, du vélo et du VTT en forêt.

Cette « PolFor40 » accompagnera le « Concept Forêt-gibier 2020–2029 », stratégie permettant d'une part le rajeunissement naturel des forêts du canton et d'autre part une gestion des populations d'ongulés (cerfs et chevreuils).

Dans cette même veine, nous avons renforcé l'économie vaudoise du bois, en introduisant une nouvelle disposition légale qui prévoit que les projets de construction de l'Etat, ou subventionnés par l'Etat, comportent à l'avenir une variante bois et que le jury comporte au minimum un-e spécialiste reconnu-e de la construction en bois. Cette mesure de promotion du bois-construction est accompagnée par un crédit-cadre de 29 millions voté en décembre dernier par le Grand Conseil afin d'adapter les forêts au réchauffement climatique et de favoriser l'utilisation du bois en cascade.

Domaine pénitentiaire

La crise sanitaire a encore eu des conséquences importantes sur le fonctionnement du SPEN en 2021. Du point de vue des ressources humaines, le personnel pénitentiaire a, à nouveau, fait preuve d'une grande flexibilité durant toute l'année afin de gérer cette pandémie en milieu fermé. Il s'agissait d'éviter la propagation du virus tout en limitant les tensions dues aux restrictions de prestations imposées par la situation à toute la société. Sur le plan des infrastructures, la prison des Grands-Marais a franchi une étape importante en mai avec la présentation publique du projet architectural retenu par le jury. En septembre 2021 a également été inauguré, sur le site des EPO, le centre de formation du Talent pour le personnel pénitentiaire, puis en mai 2022, un Poste de contrôle avancé, une « porte d'entrée » unique pour l'ensemble du site dont le but est de renforcer la sécurité des établissements contre les évasions avec aide extérieure et les tentatives d'introduction d'armes.

Enfin, dans le domaine de la prise en charge, suite à une expérience-pilote positive, le SPEN a déployé en 2021 le programme d'échange de matériel d'injection stérile (PREMIS) dans tous les établissements pénitentiaires. Le SPEN a finalement élaboré une feuille de route afin de renforcer ses missions de réinsertion, par la formation, le travail en ateliers mais également le développement des compétences sociales, à l'image des dialogues restauratifs fondés sur la mise en relation avec des victimes.

Soulignons encore que des premières réflexions ont eu lieu avec le domaine agricole des EPO, un des plus grands de Suisse, afin de l'orienter vers une agriculture conservatrice et encore plus respectueuse de l'environnement.

Sécurité

Nous vivons certes dans une société qui n'a probablement été jamais aussi sûre. En même temps, nous devons composer avec une multiplication des menaces potentielles. Des catastrophes naturelles aux pandémies. De la criminalité au quotidien au grand banditisme. Des cyberattaques aux actes de terrorisme. Nous avons attaqué de front la hausse préoccupante de la criminalité constatée il y a quelques années. Les résultats sont aujourd'hui spectaculaires faisant état d'une diminution de plus de 60% des infractions en tout genre depuis 2013.

Sur le terrain, le dispositif de conduite unifié entre la Police cantonale et les polices communales s'est poursuivi tout au long de l'année en raison de la pandémie. Dans ce contexte, la Police cantonale a mis en place de nombreuses mesures destinées à faire appliquer les décisions fédérales et cantonales, tout en recherchant l'adhésion de la population, et en préservant autant que possible le personnel. Début 2021, suite à un bilan positif, les polices du canton ont décidé de poursuivre et d'étendre l'utilisation des bodycams aux différents corps dans les prochaines années. Le Conseil d'Etat a présenté en septembre, en collaboration avec le DSAS et le DFJC, une stratégie globale de lutte contre le deal de rue qui prévoit des mesures de prévention, de réduction des risques ainsi qu'un volet répressif. Et en octobre, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité le projet de loi sur le transport de sécurité de biens ou de valeurs.

Soulignons encore l'entrée en vigueur, en 2021, de la révision de la loi sur la prostitution qui oblige les travailleurs et travailleuses du sexe à s'annoncer auprès de la police. Cette nouvelle disposition permet de mieux lutter contre l'exploitation et de créer un véritable réseau d'échange entre polices et associations actives sur le terrain. Puis, en mai 2022, le Conseil d'Etat a adopté le principe de l'installation à Moudon d'une école romande multisites, et donc de la fin de l'Académie de police de Savatan.

Soulignons encore que début 2021, le Conseil d'Etat a approuvé le Plan d'action coordonné de la police qui fixe la stratégie et les grandes orientations opérationnelles et organisationnelles pour la sécurité. Elaboré par le Conseil cantonal de sécurité, ce « PAC » est une véritable feuille de route qui guide et priorise l'action des police cantonale et communales. Parmi les objectifs 2021, citons notamment : optimiser l'organisation policière vaudoise, maintenir la confiance de la population avec un haut niveau de prestations et d'information et renforcer la sécurité et améliorer la cohabitation de l'ensemble des usagers de la route, notamment dans le but d'encourager la mobilité douce.

Enfin, ces deux services sécuritaires, PolCant et SPEN, accueilleront dès l'été de nouvelles têtes, avec l'arrivée de Sylvie Bula pour la police cantonale, et d'un nouveau chef pour le service pénitentiaire. Je sais déjà que nous pourrons compter sur deux personnes dotées d'une large expérience, engagées pour le service public et la collectivité. Il me faut aussi ici remercier le commandant Antenen, qui prend sa retraite de la PolCant, de son engagement sans faille.

Enfin, en novembre 2021, le DES a également organisé les Assises des gens du voyage suisses afin de dégager des pistes destinées à favoriser le mode de vie des communautés yéniche, manouche et sinti.

Protection de la population

Le SSCM et l'EMCC ont été encore fortement mis à contribution en 2021 dans la crise pandémique. Le poste de commandement des opérations n'a pas cessé ses activités suite à la réactivation du plan ORCA en octobre 2020. L'EMCC a ainsi géré la planification des opérations, la conduite et la coordination de la crise sanitaire, en collaboration avec les services de santé. Il a assuré le pilotage global des centres de vaccination de Beaulieu et Montreux et le suivi de la coordination des actions de contrôle des grandes manifestations. Dans le cadre de ses compétences, la Protection civile vaudoise (PCi-VD) a pu appuyer efficacement le système de santé. De plus, les équipes mobiles de vaccination ont sillonné le canton durant plusieurs mois et des centres de vaccination itinérants ont été mis sur pied. Au total, quelque 42'000 jours de service ont été effectués en 2021.

Le Conseil d'Etat a également adopté une analyse des risques actualisée dans le domaine de la protection de la population. Cette étude a pour objectif de mieux connaître les dangers et de réduire, dans la mesure du possible, leur occurrence et leur impact. Trois des cinq principaux dangers identifiés dans le nouveau rapport sont liés au dérèglement climatique auxquels se rajoutent les épidémies et pandémies, ainsi que les risques de panne d'électricité.

Il me faut encore souligner le rôle essentiel que continue à jouer l'EMCC dans la gestion de crises, en se voyant confier le mandat de stabiliser la situation de la Fondation Urgences Santé et d'y rétablir un climat de travail apaisé, puis, plus récemment, avec l'accueil des réfugié-e-s d'Ukraine et la mise en exploitation de centres d'accueil temporaires.

Unité du Plan climat (UPCL)

Après sa création en septembre 2020, suite à l'adoption du Plan climat vaudois par le Conseil d'Etat, l'Unité du Plan climat, rattachée au Secrétariat général du DES, a fait aboutir de nombreuses mesures de cette ambitieuse et indispensable politique cantonale. Ainsi, depuis l'adoption du Plan climat, plus de 130 millions de francs ont déjà été validés par le Grand Conseil, et plus de deux tiers des quelque 100 mesures opérationnelles ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Les mesures approuvées concernent tous les départements : renforcement des lignes de bus régionales pour faciliter le transfert modal, travaux d'assainissement énergétique de bâtiments de l'Etat, accompagnement des communes dans leur politique climatique (PECC), révision des cartes de dangers naturels pour identifier les déficits de protection, adaptation des forêts aux changements climatiques et utilisation accrue du bois en cascade, soutien à l'agriculture pour adapter leurs pratiques et séquestrer du carbone, restauration collective au CHUV, Plan d'action Sols, Revenu de transition écologique, Plan généraux d'évacuation des eaux 2.0, Réseau de cabinets médicaux verts, soutien aux plans de mobilité, etc. L'élaboration d'une 2ème génération du Plan climat est en route (horizon 2024), dont les grandes orientations font actuellement l'objet de premières discussions internes, au sein de l'administration.

Enfin, last but not least, le Conseil d'Etat a décidé de soutenir, dans sa majorité, l'initiative populaire vaudoise des Vert·e·s vaudois·es « Pour la protection du climat ». Celle-ci est actuellement dans les mains du Grand Conseil.

Merci encore à Yvan Rytz, délégué cantonal au Plan Climat, pour sa vision du climat, de l'action publique et sa persévérance.

Intercantonal

Je tiens encore à dire quelques mots sur les conférences et autres organes intercantonaux auxquels je participe (Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police et sa « petite sœur » latine, Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales, Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers, Conférence pour la forêt, la faune et le paysage). Ces conférences sont des outils indispensables du fédéralisme : elles nous permettent d'échanger, de questionner parfois certaines de nos pratiques cantonales et de faire entendre la voix des cantons (latins) à Berne. Il s'agit d'un travail de coulisse, mais essentiel à la bonne marche de notre département et de la défense des intérêts du Canton sur la scène fédérale. Après plus de 10 ans de travail intercantonal, je peux l'affirmer : le point de vue des Vaudois, 3ème canton du pays, est toujours très attendu.

Quelques mots de remerciements en guise de conclusion

Merci au président des Vert·e·s vaudois·es, Alberto, à la cheffe de groupe, Rebecca, à notre secrétaire générale, France, pour nos nombreux échanges constructifs et indispensables.

Merci à Gaëlle pour sa disponibilité constante, son intelligence, sa finesse et ses précieux conseils.

Et à vous, chères et chers membres, qui m'avez élue, portée pendant ces vingt ans d'engagement politique, et dont dix ans au Conseil d'Etat. A vous qui m'avez fait part de vos critiques constructives, su saluer nos petites et grandes victoires. Bref, à vous qui m'avez accompagnée durant cette décennie de Conseil d'Etat, MERCI du fond du cœur. Et bon vent à la jeune génération !

Béatrice Métraux,
Bottens, mai 2021

Rapport d'activité des conseillères nationales, du conseiller national et de la conseillère aux Etats entre juin 2021 et mai 2022

Adèle Thorens Goumaz

Commission de l'environnement

A la commission de l'environnement, nous avons poursuivi le travail sur la **deuxième étape de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire**, visant à limiter la prolifération des constructions hors zone à bâtir. Le petit groupe de travail informel initié par Lisa Mazzone impliquant, outre Lisa et moi, un collègue UDC, Jakob Starck, et une collègue socialiste, Elisabeth Baume-Schneider, a débouché sur de bons résultats, y compris à l'issue de la consultation. La notion de stabilisation des constructions hors zone à bâtir, centrale à nos yeux, a ainsi pu être maintenue dans le projet de loi. Malheureusement, la majorité de la commission a décidé en toute fin de processus de ne pas considérer la révision comme un contre-projet à l'initiative paysage, ce que nous aurions souhaité. L'objet va être soumis en plénum à la session de juin.

La commission de l'environnement des États, ainsi que le plénum, ont validé **la prolongation de mesures de politique climatique** en adoptant une initiative parlementaire issue de la commission sœur, dans l'attente de nouvelles propositions suite au rejet de la révision de la Loi sur le CO_2 en juin 2021. Les prochaines étapes en matière de politique climatique sont traitées en conseil prioritaire par le Conseil national, via l'initiative des glaciers. L'objet devrait arriver dans la deuxième partie de 2022 au Conseil des États. En matière de politique climatique, nous avons aussi pu valider une **motion sur l'encouragement de la recherche et du développement des technologies de retrait de CO_2** (émissions négatives), que j'ai pu défendre comme rapportrice de commission. C'est en effet un thème que j'avais pu mettre à l'agenda politique en 2018 grâce à un postulat accepté à l'époque au Conseil national. C'est sur la base du rapport qui lui a donné suite que la motion a été déposée.

Nous avons en outre amorcé une **révision importante de la Loi sur l'énergie** (dite « Mantelerlass »), dans un contexte de fortes tensions liées aux annonces de risques de « black-out » puis à l'attaque de l'Ukraine par la Russie. Nous souhaitons obtenir un doublement de l'objectif de développement des énergies renouvelables pour 2030, assorti des moyens nécessaires. Des pesées des intérêts délicates seront discutées, entre autres, dans ce contexte entre protection de la biodiversité et production d'énergies renouvelables. Nous souhaitons pour notre part prioriser le solaire sur les bâtiments et infrastructures existantes, ainsi qu'en montagne. Je vais en outre tenter, en me coordonnant avec l'administration, d'obtenir une majorité pour une **motion de commission proposant d'accompagner les communes souhaitant se lancer dans des projets participatifs localement ancrés d'énergies renouvelables**. L'expérience montre dans d'autres pays que les processus de type « bottom up » peuvent très bien fonctionner et limiter les blocages, par exemple pour les éoliennes.

Au printemps 2021, nous avons en outre commencé le traitement de la proposition du Conseil fédéral concernant un **mécanisme de sauvetage des entreprises électriques** (dit Schutzschirm). L'idée est de pouvoir fournir à ces entreprises les liquidités suffisantes à court terme en cas de crise grave. Le mécanisme est réclamé par les cantons. Nous travaillons actuellement sur les critères d'octroi de tels soutiens, le diable se cachant dans les détails.

Le loup continue en outre à nous occuper en commission puisque, malgré la victoire du référendum sur **la dernière révision de la Loi sur la chasse**, une nouvelle initiative de commission, exigeant des tirs préventifs et donc un changement de paradigme, a passé la rampe. Les milieux environnementaux ont tenté de conclure un compromis avec les milieux agricoles et de gestion des forêts, mais la commission semble ne pas vouloir en tenir compte.

Les Verts sont bien seuls à continuer à se battre pour défendre les grands prédateurs et de véritables mesures préventives, qui ne consistent pas en des tirs.

Enfin, nous avons échoué à obtenir une majorité pour une **motion de notre collègue vert Felix Wettstein, qui demandait une publication des dépassements des valeurs limites en matière de pollution atmosphérique**. Je défendrai la minorité à la prochaine session, sans grand espoir.

Commission de l'économie

Après les gros dossiers liés au COVID et aux initiatives sur les pesticides, qui m'avaient beaucoup occupée l'an passé, mon engagement à la commission de l'économie a été un peu plus calme durant cette période. La PA22+, suspendue, ne devrait revenir à l'agenda qu'en deuxième partie de l'année 2022. De nombreux objets agricoles plus ciblés ont néanmoins été traités. J'ai pu obtenir un succès en commission pour **une motion de Maya Graf pour une limitation d'utilisation par les non professionnels des pesticides les plus problématiques** et défendrai la motion comme rapportrice à la prochaine session. Je n'ai par contre pas obtenu gain de cause, mais de justesse, pour une motion de Meret Schneider sur des **soutiens à l'innovation numérique dans l'agriculture**, ni pour un postulat de Céline Vara demandant **des études supplémentaires sur l'impact des pesticides sur certaines maladies affectant les enfants** (asthme et cancers). Je défendrai la minorité pour le postulat de Céline Vara à la prochaine session, mais cela sera difficile. Par contre, il n'est pas exclu que nous obtenions une majorité en plénum pour la motion de Meret, je vais organiser le lobbying avec les paysans qui la soutiennent.

Le rapport en réponse à **mon postulat sur une sortie progressive du glyphosate** a été traité en commission et a donné lieu à une discussion plutôt constructive avec l'administration. Dans l'attente d'une nouvelle décision européenne d'ici quelques mois, j'ai toutefois décidé de ne pas déposer d'intervention dans l'immédiat, attendant d'en savoir plus sur les évolutions européennes. J'ai aussi tenté, sans succès, d'obtenir une majorité pour **une motion de commission demandant de supprimer les subventions à la publicité pour la viande**.

Toujours en matière agricole, j'ai dû effectuer une pesée des intérêts face **aux difficultés traversées par le secteur de la betterave et du sucre**. Le canton de Vaud étant particulièrement affecté, j'ai adopté une position pragmatique différente de celle des Vert·e·s. Je me suis certes opposée à un retour en arrière sur l'utilisation de pesticides toxiques pour les abeilles dans ce type de cultures, mais j'ai voté en faveur de soutiens maximaux à la branche. Ma condition, pour ce faire, a été l'acceptation d'une intervention parlementaire demandant que les recherches et développements en matière de méthodes de culture écologiques de la betterave soient intensifiées.

Je me suis en outre engagée pour **une amélioration de la couverture sociale des conjoints dans les exploitations agricoles**, en général des femmes. Une coalition interpartis très fructueuse a pu être formée pour avancer plus rapidement sur ce dossier, qui devait en principe être traité dans le cadre de la politique agricole 22+. Je me suis aussi engagée pour **une transparence accrue en matière de prix et de marges dans la filière alimentaire**, suite au flou sur les marges des produits bios dans la grande distribution, ainsi que **pour des soutiens à l'agriculture contractuelle**. Malheureusement, les deux objets concernés ont été refusés aux États, alors qu'ils avaient reçu un bon accueil au Conseil national.

Le dernier objet agricole que j'aimerais citer est probablement celui qui m'aura le plus intensément occupée. Il s'agit de **l'initiative populaire contre l'élevage intensif**. Les Vert·e·s étaient passablement isolés sur ce dossier au Conseil des États. Ce dernier a refusé l'initiative tout comme la mise sur pied d'un contre-projet, malgré tous nos efforts. Nous nous préparons maintenant à défendre l'initiative devant le peuple.

Les objets agricoles sont ceux sur lesquels j'ai concentré mon engagement, étant la seule verte à la commission de l'économie, mais aussi parce que mes collègues socialistes siégeant dans la commission s'y intéressent moins, ce qui me donne une position centrale dans ce domaine. J'ai cependant aussi collaboré avec mes collègues socialistes sur plusieurs autres dossiers, mais en y jouant un rôle moins décisif. Je peux notamment citer **l'imposition individuelle**, sur laquelle nous avons repris les discussions, sans pour autant obtenir les résultats escomptés, mais aussi **la flexibilisation partielle de la loi sur le travail**. Sur ce dossier, j'ai tenté d'adopter une position médiane, tenant compte de la protection des travailleurs (mes collègues socialistes défendaient en la matière une position syndicaliste dure), mais aussi des évolutions des mentalités, des aspirations et des pratiques dans ce domaine (une partie de la population souhaite un travail avec des horaires plus flexibles et adaptables à son mode de vie, ce qui peut impliquer de travailler aussi volontairement en dehors des horaires habituels).

Commission des finances

A la commission des finances, j'ai travaillé en étroite collaboration avec Daniel Brélaz, qui siège dans la commission sœur, pour obtenir deux avancées certes modestes, mais néanmoins très positives. Nous avons cherché quelles mesures, dans la révision de la Loi sur le CO2 qui a échoué devant le peuple, étaient financées par le budget selon les bases légales en cours et pourraient ainsi être augmentées sans parler de taxes ou de mesures de financement supplémentaires. Nous avons pu obtenir, avec le support de l'OFEN, **une augmentation des moyens pour des mesures d'impulsion auprès des propriétaires de bâtiments** (avantages du chauffage sans carbone, aide dans les démarches administratives), pour des mesures visant à **l'aide à la décarbonisation de l'industrie** et pour des mesures visant à **former le personnel afin d'éviter une pénurie de main d'œuvre** qualifiée. Le Conseil des États n'a cependant accepté cette augmentation que pour une année et nous devrons donc à nouveau nous battre pour qu'elle soit prolongée dans le prochain budget. J'ai par ailleurs pu obtenir que **le programme Swiss Triple Impact**, qui vise à accompagner des entreprises suisses souhaitant contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies (SDG), puisse continuer à bénéficier de soutiens de la Confédération, de la part de l'ARE. Ces soutiens avaient en effet été supprimés.

Votations fédérales

Je me suis engagée très fortement dans **la campagne en faveur de la Loi sur le CO2 et des deux initiatives contre les pesticides de synthèse** en juin 2021. Des textes de réflexion sur l'échec de la loi sur le CO_2 et les leçons à en tirer sont consultables sur mon blog du Temps. Les autres votations populaires durant la période concernées m'ont moins occupée, dans la mesure où elles concernaient des objets traités dans d'autres commission. Maintenant que les Vert·e·s sont plus nombreux et que des romands sont présents dans toutes les commissions, le travail peut se répartir entre les spécialistes par dossier.

Engagements personnels divers

Parallèlement à mon engagement politique, je continue à être très active dans **des organisations à but non lucratif dans les domaines de l'économie circulaire et du développement durable, ainsi que dans la formation et la recherche**. Cela enrichit mon engagement politique et le complète idéalement.

Interventions déposées

Conformément aux usages du Conseil des Etats, je me limite à environ une intervention parlementaire par session et privilégie celles qui ont des chances d'obtenir des soutiens au-delà de la gauche. Voici celles que j'ai déposées depuis un an :

21.4329 Interpellation : Green bonds, banques publiques d'investissement, fonds souverains, levée des critères budgétaires. Quelles nouvelles pistes de financement pour la politique climatique ?
https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20214329

21.4429 Interpellation : Pollution à la dioxine à Lausanne. Quel financement, pour quel type d'assainissement?
https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20214429

21.4519 Postulat : Pour une stratégie d'investigation et d'assainissement des sols pollués en milieu bâti
https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20214519

22.3232 Interpellation : Présence du loup. Mieux prévenir les accidents sur les alpages et clarifier les responsabilités
https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20223232

L'interpellation sur la dioxine et le postulat sur les sols pollués en milieu bâti ont été développés en collaboration avec Natacha Litzistorf et Béatrice Métraux. J'ai retiré le postulat en plénum suite à la promesse de Simonetta Sommaruga de traiter les questions qu'il pose dans le cadre d'un autre rapport qui est déjà en cours de rédaction. Cela permet d'éviter des processus parallèles.

L'interpellation sur le loup a aussi été développée en collaboration avec Béatrice Métraux, suite à une rencontre qu'elle a organisée entre les éleveurs et des représentants des milieux de la randonnée (je préside Suisse Rando et étais présente à ce titre, ainsi que comme conseillère aux États). L'idée est de pouvoir rassurer les éleveurs en exigeant du Conseil fédéral qu'il précise leurs responsabilités en cas d'accident.

Comme dit plus haut, **les rapports liés aux deux postulats pour lesquels j'avais obtenu une majorité au Conseil national (sur le glyphosate et sur les émissions négatives)** sont sortis en 2021 et ont pu être traités en commission, débouchant sur le dépôt d'une motion qui a obtenu une majorité dans les deux Conseils dans le cas du postulat sur les émissions négatives.

On attend par contre toujours **le rapport en lien avec mon postulat sur la gestion durable des plastiques**, pour lequel j'avais obtenu une majorité au Conseil national. Il devrait sortir encore en 2022, dans le cadre d'un rapport plus large répondant à toute une série d'interventions parlementaires sur le sujet.

Ma motion sur la mise en place de « Innovation Green Deals », qui avait été acceptée au Conseil des États, sera pour sa part mise en œuvre rapidement dans le cadre de la révision de la LPE qu'effectue actuellement la commission sœur de l'environnement, suite aux initiatives parlementaires que nous avions déposées au Conseil national pour promouvoir l'économie circulaire. Ces dernières reprenaient les principaux points du contre-projet à notre initiative pour une économie verte et avaient par la suite été réunies en un seul texte.

Enfin, j'ai travaillé ces derniers mois avec différentes parties prenantes et l'administration fédérale sur deux interventions parlementaires que je devrais déposer à la prochaine session (juin 2022). Il s'agit **d'une motion demandant de permettre aux assurances maladie d'investir une partie de leurs réserves financières dans des projets d'infrastructures liés à la transition énergétique** (cela leur est interdit actuellement) et **d'un postulat sur le potentiel de l'utilisation des batteries des voitures électriques comme solution décentralisée de stockage et d'équilibrage du réseau**.

Daniel Brélaz

Mon départ était prévu le 5 mars 2022 pour laisser la place à Raphaël Mahaim. Suite à mon accident et à mon indisponibilité pour la première semaine de mars, j'ai anticipé d'une semaine afin qu'il n'y ait pas de siège vert vide pendant cette période.

Pendant ces derniers mois à Berne, j'ai consacré pas mal de temps à la CDF-N3 (sous-commission des finances que je présidais) à des rencontres de la sous-commission avec l'OFEN, l'Aménagement du territoire et l'OFEV dans le but d'essayer d'accélérer les procédures et d'assouplir certaines règles afin de se donner les moyens de réussir les objectifs climatiques et énergétiques. Cette préoccupation est encore plus importante depuis le conflit Russie-Ukraine et la nécessité de sortir des énergies fossiles et du gaz russe sans tomber durablement dans le gaz de schiste américain (plus de deux fois plus néfaste en termes de CO_2 que le gaz russe et à peine meilleur que le charbon).

Il y a conviction qu'il faut agir et des projets visant à diminuer par deux le temps des procédures sont en route. Mais aujourd'hui, il faut près de 25 ans de procédures juridiques et administratives en Suisse pour construire une éolienne contre deux à cinq ans dans les pays voisins et nos manies administratives et juridiques sont un sérieux obstacle à la réussite d'un plan climat crédible.

Avec Adèle, nous avons réussi au budget à inscrire quelques dizaines de millions pour remédier un peu à l'échec de la loi CO_2 mais cela reste insuffisant et n'a pas été facile. Les défis sont technologiques, logistiques (il manque plusieurs dizaines de milliers de personnes pour aller vite en la matière), administratifs (déjà évoqué ci-dessus) et de dépendance pour les matériaux principalement de l'Asie.

J'ai enfin organisé mes successions dans les commissions où j'étais : Raphaël à la commission des affaires juridiques pour ce qui concerne notre canton, Aline Trede à la commission des finances et Gerhard Andrey au bureau.

Je souhaite à toutes celles et tous ceux qui continuent la lutte plein succès en des temps où l'urgence est toujours plus grande et me retire après 44 ans de mandats politiques (et même 75 ans si l'on ose compter les doubles et les triples mandats (constituante)).

Sophie Michaud Gigon

Transition et économie durable

Le Green New Deal lancé par les Vert·e·s suisses en août 2020 s'est poursuivi par des mesures présentées en mars 2021 : comment faire correspondre les besoins liés à la transition et le marché du travail. J'ai aussi continué à me mobiliser pour que la Confédération soutienne les investissements dans la reconversion des entreprises en vue de plus de durabilité. En 2020, j'avais axé mes dépôts sur les questions de formation et de soutien à la reconversion professionnelle au niveau individuel. Cette année, j'ai déposé une motion pour demander un programme de cautionnement pour les PME, pour des investissements respectueux du climat. En tant que membre de la commission de l'économie et des redevances (WAK), j'ai aussi œuvré pour que la révision partielle de la TVA prenne en compte des aspects écologiques et sociaux, notamment pour les femmes en baissant la TVA sur les produits d'hygiène menstruelle.

J'ai continué mon lobbying pour une consommation durable, notamment par le biais de plusieurs conférences. Mon message clé porte sur le fait que la responsabilité des consommateurs est réelle, mais qu'elle s'arrête là où l'information devient lacunaire ou

tronquée. Tout comme elle s'arrête là où l'offre durable est inexistante, voire inaccessible. Pour que cette dernière devienne la norme et gagne en volume, les prix abordables doivent s'imposer grâce à des mécanismes de marché ou de compensation. Une transition écologique est ainsi nécessaire pour que des produits durables s'imposent.

OCDE

Depuis quelques mois, j'occupe le siège vert de la nouvelle délégation parlementaire suisse auprès de l'OCDE. Les questions de fiscalité avec la réforme de l'imposition minimale des entreprises à 15% et l'imposition des gafam sont des priorités. L'OCDE veut aussi se pencher sur la question de la fiscalité écologique, un domaine complexe où il y a beaucoup à faire et où je m'engagerai pour que la délégation suisse joue son rôle.

Soutien aux entreprises suisses

Le COVID a continué à marquer nos travaux, de façon moins importante qu'en 2020.

Au sortir de cette crise, la question de comment est géré le recouvrement des prêts COVID m'a interpelée:

- Interpellation: "Remboursement des prêts Covid et maisons de recouvrement"

Je participe à de nombreux débats ou conférences dans les milieux économiques. Le problème des chaînes d'approvisionnement, de la main d'œuvre qualifiée (notamment pour la transition énergétique) ainsi que le dossier européen sont des facteurs de réussite clés pour les entreprises suisses. Sur ce dernier point, je suis atterrée du manque de réceptivité de mes collègues de la WAK quant à la nécessité de se pencher sur ces questions.

Aéroport de la Blécherette

En bonne Verte lausannoise et habitante du quartier, j'ai déposé une interpellation sur les nuisances engendrées par l'Aéroport de la Blécherette. Cette intervention fait suite à la publication d'un livre blanc de l'association des riverain.e.s de l'aéroport de la Blécherette qui dénonce l'impact de ce dernier sur leur vie, en termes de nuisances environnementales et sonores et des problèmes de gestion. Des interpellations vertes aux trois niveaux institutionnels ont été déposées.

Santé

J'ai exercé pendant deux ans la présidence de Pro Salute, association de défense des assuré▪e▪s et patient▪e▪s. J'ai passé le témoin à Felix Wettstein, Conseiller national vert de Soleure en avril passé.

Quelques interventions dans le domaine de la santé :

- Interpellation "À quand une enquête exhaustive sur les abus dans les facturations médicales?"
- Interpellation "Le E171 ne devrait-il pas également être interdit comme excipient dans les médicaments?"
- Interpellation: "Réduire l'exposition aux bisphénols perturbateurs endocriniens"

Agriculture et alimentation, succès bienvenus

Via la FRC, j'ai pu mener un travail en coulisse avec le monde agricole qui a été couvert de succès sur la déclaration obligatoire des modes de production des denrées importées interdits en Suisse.

Dans le domaine alimentaire, je me réjouis que ma motion pour "Améliorer la lutte contre la fraude alimentaire" ait été acceptée par le Conseil fédéral et le Conseil national. Cette motion

plaide pour que les autorités renforcent leurs informations avec les pays voisins en cas de soupçons. Elle demande de surcroît que les cas avérés soient punis sévèrement.

Défense des consommatrices.teurs

Mon travail comme Secrétaire générale de la FRC me permet de créer des ponts. Beaucoup d'éléments se passent en coulisse et je me rends compte de l'intérêt d'être une représentante de cette large cause dans notre parlement. Je me suis notamment engagée contre l'îlot de cherté suisse, qui était traité dans ma commission et ai pu y intégrer l'interdiction du geoblocking. Maintenant, c'est surtout la mise en œuvre du contre-projet à l'initiative "stop à l'îlot de cherté" accepté par le parlement il y a une année qui va être un os.

Dans plusieurs révisions de lois et via des interpellations, je cherche à rééquilibrer le rapport de force assurés et assureurs. C'est un travail de Sisyphe.

Sur la thématique de défense des consommatrices.teurs, j'ai déposé les objets suivants:

- Interpellation: "Pointage sur l'autorégulation des maisons de recouvrement"
- Interpellation: "Des limites aux pratiques des maisons de recouvrement"
- Interpellation: "Action de la Confédération en matière de concurrence déloyale"
- Interpellation: "Les véhicules touchés par le Dieselgate respectent-ils aujourd'hui les normes antipollution?"
- Postulat: "Dark patterns. Documenter la nébuleuse"

Mes priorités pour cette année

- L'action collective, pour pouvoir agir collectivement en justice, m'a beaucoup occupée en coulisse, le travail parlementaire a commencé en mai et c'est une priorité pour moi.
- Axer sur la transition: les Vert▪e▪s plaident pour une transition sociale et écologique depuis de nombreuses années. Avec la publication des mesures Green New Deal et du plan climat, nous avons des pistes concrètes que nous devons tous défendre.

  La Consommation durable fait partie de la solution et c'est une partie importante de mon travail depuis que je suis élue : circuits courts, transparence sur les marges, lutte contre le gaspillage, lutte contre la publicité et le greenwashing, réparabilité des objets et marché de la seconde main et du prêt. On va avancer sur ce domaine d'économie circulaire prochainement au Parlement.

Léonore Porchet

1. **Considération générales**

Cette année a été synonyme d'un certain retour à la normale. Le travail parlementaire a repris son cours et a permis de porter haut et fort des revendications indispensables dans mes thématiques de prédilections que sont le climat, l'égalité, la santé et la culture.

Cette ouverture (enfin!) à d'autres problématiques que la seule question du COVID-19 a permis par ailleurs également d'obtenir, à l'issue de campagnes intenses dans lesquelles je me suis passablement investie, des victoires. Je pense à ce titre au aux 64% de OUI au mariage pour toutes et tous ainsi que l'adoption de deux objets fondamentaux pour la santé publique : l'initiative pour des soins infirmiers forts ainsi que l'initiative enfance sans tabac.

Un des grands sujets politiques à l'agenda du Conseil national en 2021-2022 était indéniablement la révision de l'AVS (vidéo) et plus particulièrement du projet AVS21. En substance, cette réforme souhaite faire des économies et une augmentation des recettes, alors que cette assurance sociale fonctionne bien et publie des résultats financiers sains et stables. Malgré deux refus récents sur la question, la droite revient avec son éternelle mesure : l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Cette nouvelle intervient dans une année 2021 chargée de symbolique puisque nous avons célébré les 50 ans du droit de vote des femmes en Suisse. Nous le savions, les luttes féministes sont loin d'être derrière nous, raison pour laquelle je me suis engagée avec force, notamment en ma qualité de vice-présidente du syndicat Travail.Suisse, dans le référendum contre AVS21, qui par ailleurs a été rapidement et massivement soutenu par 151'000 signatures.

J'ai aussi été très attentive à la révision du droit pénal sexuel en cours (voir la vidéo à ce sujet). Sur le plan du harcèlement sexuel, mon initiative parlementaire en faveur d'une meilleure protection contre le harcèlement sexuel dans le domaine des marchés publics a été bien accueilli par la Commission de l'économie et des redevances. Cette dernière a décidé de présenter une motion reprenant les points principaux de mon initiative et celle-ci a été acceptée par 93 voix contre 86 en mai 2022 suite à un intense lobbyisme de ma part. J'ai donc retiré mon initiative au profit de cette motion.

Toujours au sujet de l'égalité, je me permets d'évoquer d'autres combats à venir. En effet, si en cette fin d'exercice 2021-2022 nous avons toutes et tous pris connaissance avec stupeur des projets de la Cour suprême des États-Unis d'Amérique de supprimer le droit à l'avortement, je me permets de souligner que la défense de ces droits fondamentaux est également encore et malheureusement d'actualité en Suisse. J'en veux pour preuve les deux initiatives lancées fin 2021 par l'UDC et qu'il s'agira de combattre ces prochaines années.

L'action des VERT·E·S au parlement a été encore une fois renforcée de légitimité par la dernière publication du GIEC. Que ce soit lors du vote sur l'initiative pour les glaciers au Conseil national ou bien dans la rue aux côtés des Jeunes Vert·e·s Suisse dans leur récolte de signatures pour la responsabilité environnementale (vidéo), je continue de m'engager pour qu'enfin les limites planétaires définissent les activités humaines.

Enfin et pour l'anecdote, j'ai reçu le prix de la parlementaire la plus prolixe (94 interventions à la tribune en 2021) du Parlement par la RTS.

2. Coronavirus

Le coronavirus n'a pas disparu de l'agenda politique. J'ai d'ailleurs posé une série de questions, à tête reposée, notamment sur les aspects de protection des données médicales et personnelles traitées et récoltées dans le cadre des différentes applications développées durant la pandémie. Au-delà des aspects politiques, la perspective d'une fin prochaine de cette pandémie de SRAS-COV-2 doit nous servir au niveau des institutions politiques de repenser nos capacités d'organisations pour garantir les fondamentaux démocratiques comme la possibilité du Parlement de pouvoir siéger en temps de crises, car prochaines crises il y aura.

3. Commission de la sécurité publique et de la santé publique – CSSS

Le projet AVS21 fut l'un des dossiers les plus prenants de cette année au sein de la Commission de la sécurité sociale et la santé publique. Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances : le Parlement a validé la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Mais grâce aux 151'000 signatures récoltées dans le cadre du référendum nous voterons sur cette réforme inique qui se fait sur le dos des femmes.

Autre assurance sociale et même problématique : la prévoyance professionnelle et son projet LPP21. Il est nécessaire d'augmenter les rentes afin de permettre aux personnes à la retraite de vivre dans la dignité, en particulier les femmes. Car ce sont elles qui sont surtout désavantagées par le deuxième pilier. Alors que les partenaires sociaux avaient proposé un projet palliant ces désavantages, la position du Parlement fut, là encore, de soutenir une réforme qui ne vient pas véritablement en aide à celles et ceux qui en ont besoin.

Sur le plan de la santé publique, après 5 ans de débat, nous avons adopté une loi sur les produits du tabac. Mais face à la déception que représentait ce projet, l'initiative populaire "Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac" a été maintenue. Et en février 2022, elle est soutenue en votation populaire.

Autre votation sur un sujet aussi important : le don d'organes. En 2017, une initiative a été lancée pour demander un changement de paradigme dans le domaine en passant d'une déclaration du souhait de donation à un consentement supposé présumé. Suite à des débats parlementaires, durant lesquels je suis intervenue, un contre-projet indirect a été validé par le Parlement. Un référendum s'en est suivi et la votation du 15 mai a permis une validation très claire du projet par la population.

Les soins infirmiers ont aussi été soumis à votation. L'initiative pour des soins infirmiers forts demandait des mesures pour former plus de soignant·e·s et ainsi maintenir la qualité des soins à son niveau actuel. L'insuffisance du contre-projet indirect proposé à pousser la population à soutenir le texte original. Je suivrais avec attention son application durant les prochaines années.

Finalement, la numérisation de notre système de santé a aussi passablement occupé notre commission. On y a parlé du dossier électronique du patient et de la transformation numérique de notre système de santé.

4. Commission de la politique de sécurité – CPS

Une des rares victoires verte et pacifiste que nous avons pu obtenir au cours de l'année 2021 dans le domaine de la sécurité se trouve dans la version adoptée du contre-projet à l'initiative de rectification soutenue par les VERT·E·S. Initialement, certains parlementaires bourgeois ont tenté de donner au Conseil fédéral le pouvoir discrétionnaire d'autoriser des exceptions dans l'exportation de matériel militaire dans des zones en conflit.

Une autre thématique qui m'a passablement occupée à la Commission de la politique de sécurité est l'ordonnance d'application de la nouvelle Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (OMPT) adoptée par la population. J'ai déposé une dizaine d'amendements de sorte à ne pas valider le texte proposé par le Conseil fédéral, allant bien plus loin dans les prérogatives données aux instances policières que celles qui étaient données par la loi (notamment sur les aspects de surveillance par la téléphonie mobile).

Enfin, j'ai déposé cette année une interpellation sur l'accès aux places d'armes et aux places de tirs de l'armée, en favorisant la mobilité active. En important propriétaire terrien, le DDPS doit revoir ses priorités dans la mise à disposition de ces espaces de nature à la population environnante et en assurant une protection stricte des écosystèmes s'y trouvant en renforçant ses programmes en faveur de la biodiversité. Ainsi, j'ai demandé à évaluer la faisabilité de rendre ces surfaces plus facilement accessibles à la mobilité active qu'elles ne le sont aujourd'hui.

La guerre en Ukraine a quant à elle mis en exergue l'absurdité des positions dogmatiques de mes collègues de droite sur les questions sécuritaires. Les rapports du DDPS sur la sécurité Suisse depuis l'éclatement de ce conflit ne font signe d'aucun besoin de matériel d'infanterie et de matériel aérien. Pourtant, le récent vote en faveur d'une augmentation des moyens de l'armée en accordant à terme 7 milliards au département de la défense vise prioritairement ce type d'acquisition là.

5. Commission judiciaire – CJ

Après de longs mois de délibérations au sujet de la nomination du remplaçant du Procureur général Lauber, la commission judiciaire a pu nommer un nouveau magistrat en la personne de Stefan Blättler qui a repris la direction du Ministère public de la Confédération (MPC) après plus d'un an de vacance.

Suite au départ de Daniel Brélaz et avec l'arrivée de notre désormais nouveau collègue Raphaël Mahaim, avocat et fin connaisseurs du système judiciaire, j'ai quitté la CJ pour lui permettre de représenter les valeurs vertes dans cette commission.

6. Objets déposés

- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20223161
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20223160
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20227251
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20227250
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20227249
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20223095
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20227106
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20227105
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20227104
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20210451
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20217443
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20217560
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20217561
- https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2

0213679
https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0217679
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0217680
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0217707
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0217707
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0217680
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0214412
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0214411
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0214410
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0218180
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0214385
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0214150
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0214053
• https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=2
0217819

Valentine Python

Mes activités sont réparties entre le travail de parlementaire (80%) et l'enseignement (20%). Le premier est déterminé principalement par le travail à la commission de la science, de la formation et de la culture (CSEC/WBK), la préparation et la participation aux sessions parlementaires, les sollicitations de la presse et autres (particuliers, associations, etc.) et la participation à différents groupes interparlementaires.

L'enseignement comprend quelques mandats institutionnels ainsi que de nombreuses interventions bénévoles auprès d'associations et de sections des Vert.e.s.

En commission:

Cheffe de la délégation des Vert.e.s depuis décembre 2021

Traitement personnel des dossiers suivants : *(liste non exhaustive)*

Précarité et création d'emploi permanents dans le monde académique

Augmentation de la proportion de femmes dans les professions MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et techniques)

Loi sur le génie génétique (séances de commission et débat en plénum de septembre 2021 à mars 2022)

Soutien de l'éducation à la citoyenneté

Limitation de la teneur en sucre des aliments

Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (contexte sortie de la Suisse du programme de recherche européen Horizon)

Expérimentation animale – soutien à la recherche 3R

Perturbateurs endocriniens et biosurveillance humaine (obtention de la mise à l'ordre du jour de la thématique et organisation d'auditions, suite des travaux à la fin de l'année)

Promotion de l'égalité femmes-hommes dans le secteur culturel (obtention d'un postulat en commission, perdu de peu en plénum)

Lutte contre le harcèlement dans les hautes écoles et domaine EPF (obtention d'une motion de commission, gagnée en plénum)

Risques de la numérisation pour la santé (pas de majorité de justesse pour obtenir le postulat de commission proposé)

Traitements en commun avec la délégation : *(non-exhaustif)*

Politique de la petite enfance (pauvreté des enfants)

Situation des libraires

Loi COVID-19 : modifications, prorogation dispositions pour le secteur culturel et du sport

Dépôts :

A ce jour dépôts de 13 interpellations, 8 motions, 7 postulats, 2 initiatives parlementaires et 21 questions spéciales :

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista#Default=%7B%22k%22%3A%22valentine%20Python%22%7D

sur les thèmes de *(non-exhaustif)* :

- monitoring et études indépendantes de la toxicité des pesticides de synthèse
- abandon du glyphosate
- sous-estimation des risques liés à l'usage des pesticides de synthèse
- proportionnalité des mesures d'investigation concernant les grévistes du climat
- préservation du paysage du Lavaux, site UNESCO
- cancers du sein et sels d'aluminium dans les cosmétiques
- objectifs du développement durable et formation continue
- accès à la formation continue des adultes aînés
- reconnaissance institutionnelle des limites planétaires
- adaptation de la formation professionnelle à la transition numérique et énergétique
- formation durable dans le secteur financier et agricole
- régulation de la publicité sur la base de l'urgence écologique et climatique
- désinvestissement des fonds publics des énergies fossiles (motion Jeunes Vert-exs vaudois.es),
- stop aux fongicides SDHI

Groupes interparlementaires :

Co-présidence du groupe interparlementaire « Souveraineté alimentaire » (Uniterre)

Groupe interparlementaire Formation Recherche Innovation

Groupe interparlementaire Biodiversité

Groupe interparlementaire Droits humains

Groupe interparlementaire Climat

Groupes de travail des Vert·e·s

Responsable du groupe « Formation et durabilité » (prise de position pour janvier 2023)

Participation active au groupe « Biodiversité »

Participation active au groupe « Plan climat »

Participation active au groupe « Agriculture écologique »

Comités d'initiatives et engagement spécifique (Campagnes votations, prises de parole en plénum, sollicitations des médias, des ONG, etc.)

Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse

Initiative des glaciers

Stop à l'élevage intensif

Initiative Paysage

Initiative Biodiversité

Initiative Saferphone (5G et téléphonie mobile)

Conférences

Végétalisation en ville, enjeu fondamental de l'adaptation au réchauffement climatique, les Vert·e·s, Ville de Genève, 5.05.2022

Urgence écologique et politique des petits pas, Les Vert.e.s Jura, Moutiers, 10.02.2022

Climat et Biodiversité, quelle politique fédérale ?, Les Vert.e.s La Côte, Prangins, 30.01.2022

Générations climat, Table ronde inaugurale du 5ème Festival international du Film sur les Glaciers, 19.11.2021

Réchauffement climatique et lacunes du plan climat neuchâtelois, Les Vert.e.s Neuchâtel, 11.11.2021

Limites planétaires, réchauffement climatique et développement durable, AG Magasins du Monde, Fribourg, 6.5.2021

Environnement et santé : enjeux du respect des limites planétaires, Symposium « Services de santé respectueux de l'environnement », Unisanté, en ligne, 5.5.2021

Votations juin 2021 : les enjeux sanitaires des initiatives-pesticides, séance extraordinaire des Engagés pour la santé, 20.01.2021

Cours

Rapprochement science-politique, quels défis à l'heure de l'urgence écologique ? in "Grands Enjeux Sociaux Contemporains", UNIL, 4.3.2022

Réchauffement climatique et érosion de la biodiversité : quels risques pour l'humanité ? Connaissance3, Nyon, 18.02.2022

Le réchauffement climatique en 2021 : causes et conséquences, Brevet fédéral d'apiculture, 12.11.21

Le réchauffement climatique en Suisse, quels scénarios ?, Direction générale du territoire et du développement Vaud, 15.02.2021

Adaptation des sociétés au changement climatique et politiques environnementales, Institut de géographie, Université de Neuchâtel, semestre d'automne-hiver 2020-2021

Expertises

Matière : changements climatiques, examens oraux de bachelor et de master, institut de géographie, Université de Neuchâtel, juin et octobre 2021

Publications

Une climatologue au parlement, édition de l'Aire, Vevey, 2021, 320 p.

https://blogs.letemps.ch/valentine-python/2021/05/20/comment-la-politique-des-petits-pas-ne-repond-pas-a-lurgence-ecologique/

L'innovation technologique nous sauvera-t-elle ?, AMSTEIN + WALTHERT, 30.11.2021

https://amstein-walthert.ch/fr/newsroom/linnovation_technologique_nous_sauvera_t_elle/

Blog Le Temps

Guerre et climat : faire les bons choix, 17.03.2022

La numérisation nous sauvera-t-elle ?, 13.12.2021

Les risques des nouvelles méthodes du génie génétique (NTSV), 26.09.2021

Glyphosate ou quand la science est prise en otage, 1.06.2021

« La pandémie s'arrêtera le 14 mai 2021 à 16h00 », 3.03.2021

La campagne de désinformation du lobby pro-pesticides de synthèse, 13.11.2020

Entretiens

En moyenne, je mène environ deux à trois entretiens par semaine avec différents acteurs privés, institutionnels ou associatifs, et avec la presse, concernant mes domaines de compétences scientifiques et professionnels (changements climatiques, adaptation au réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, limites planétaires, éducation au développement durable, aux médias et à la citoyenneté, système agroalimentaire durable, interactions santé et environnements, toxicité des pesticides de synthèse, perturbateurs endocriniens, etc.) et/ou en lien avec les domaines thématiques de la commission. Pour rappel, ceux-ci sont très larges. Outre la politique de la recherche, de la formation et de l'innovation et la politique de la culture de la confédération, les thématiques suivantes sont rattachées à cette commission : numérisation, plurilinguisme, sport, enfance et jeunesse, égalité femmes-hommes, éthique animale et protection des animaux, statistiques fédérales, denrées alimentaires et protection de la santé, etc.

https://www.parlament.ch/fr/organe/commissions/commissions-thematiques/commissions-csec

Plusieurs de ces entretiens concernent spécifiquement la nécessité du rapprochement entre monde scientifique (indépendant) et monde politique. Ma double casquette de parlementaire et de climatologue me permet d'identifier les obstacles actuels de ce rapprochement que j'encourage de toutes mes forces.

Engagement associatif (au-delà du simple statut de membre)

Ambassadrice du Festival International du Film sur les Glaciers

Membre du comité de direction de l'association *J'aime ma Planète* (éducation au développement durable)

Membre du groupe de travail Communication-Environnement de l'association *Engagés pour la Santé*